



2023

Observatoire économique

Février 2025

Sommaire

Préface	5
1. L'agriculture vaudoise en chiffres-clés	8
1.1 LES STRUCTURES D'EXPLOITATION	8
1.2 LE CHEPTEL DE RENTE	9
1.3 LE SOL CULTIVÉ	10
1.4 LES ENTREPRISES AGRICOLES, L'EMPLOI RURAL ET LA PRODUCTION BIOLOGIQUE	12
1.5 LES COMPTES RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE, PARTIE VAUDOISE	13
1.6 LES PRODUCTIONS AGRICOLES VAUDOISES, LEUR POIDS ET LEUR ÉVOLUTION	15
2. Auto-provisionnement de l'agriculture vaudoise	16
2.1 DÉFINITION DU TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT	16
2.2 TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT NET OU BRUT ?	16
2.3 L'IMPORTANCE DU TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT	17
2.4 LA SITUATION SUISSE VS VAUDOISE	18
2.5 COMPARAISON DE LA SITUATION VAUDOISE ET NATIONALE	19
2.6 ÉVOLUTION DU TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT SELON LA CONSOMMATION	19
2.7 PENSER NATIONAL ET NON PAS CANTONAL	20
2.8 COMMENT AMÉLIORER CE TAUX DANS LE CANTON DE VAUD ?	21
3. Résultats comptables et financiers d'exploitations vaudoises affiliées à Fidasol	22
3.1 LA SITUATION VAUDOISE EN COMPARAISON NATIONALE	23
3.2 LES RÉSULTATS COMPTABLES VAUDOIS PAR RÉGION DE PRODUCTION	24
3.3 LES RÉSULTATS COMPTABLES VAUDOIS PAR TYPE D'EXPLOITATIONS	26



Abréviations

AF	Améliorations foncières
BIO	Production biologique (RS 910.18)
CH	Suisse (Confédération helvétique)
CRA	Comptes économiques régionaux de l'agriculture
DCDC	Dépouillement centralisé des données comptables
ETP	Équivalent temps plein
ha	Hectare (10 000 m ²)
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFS	Office fédéral de la statistique
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
PIB	Produit intérieur brut
SAU	Surface agricole utile
STATVD	Statistique Vaud
UGB	Unité gros bétail (normalisation du cheptel)
UMOS	Unité de main d'œuvre standard (RS 910.91 – 211.412.110)
UTA(F)	Unité de travail agricole (familiale)

Préface

La question de la répartition des marges entre les différents acteurs des filières agroalimentaires est sensible et d'actualité. Aussi, en décembre dernier, le Conseil national a plébiscité une initiative parlementaire déposée par la conseillère nationale Isabelle Pasquier-Eichenberger (Verts/GE) en faveur d'un « observatoire efficace des prix dans les filières agroalimentaires ». La balle est désormais chez le Conseil des États qui devra se prononcer en 2025 sur cette initiative parlementaire pour plus de transparence.

Rappelons qu'une telle mesure existe au niveau européen depuis juillet 2024, en réponse aux préoccupations exprimées par les agriculteurs. La mission de cet observatoire européen des prix et des marges est d'instaurer « un climat de confiance » entre tous les acteurs du secteur agroalimentaire. En effet, à l'heure actuelle, il règne un climat de doute et de suspicion. Chacun a le sentiment que l'herbe est plus verte chez le voisin, sans toutefois pouvoir le justifier. Le fait de publier des statistiques permet de fournir des données objectivables qui sont indispensables pour une discussion sereine entre les acteurs des filières mais aussi avec les partenaires politiques. Sans cela, ni les mécanismes de formation des prix, ni la recherche de compromis constructifs ne peuvent fonctionner correctement.

Indépendamment de la mise en place d'un observatoire national des prix, l'observatoire économique de Prométerre contribue également à cet objectif : fournir des données économiques objectives sur la situation de l'agriculture vaudoise et ainsi contribuer à instaurer un climat de confiance entre les différents acteurs. En cela, cette publication joue un rôle essentiel dans le panorama politico-économique de l'agriculture vaudoise et constitue une base solide pour élaborer les politiques publiques de demain.

Le tout n'est pas uniquement de publier des statistiques. Il faut ensuite être capable de les interpréter correctement. Cette année, l'observatoire économique de Prométerre se penche sur la problématique de la sécurité de l'approvisionnement et amène à se poser la question suivante : quelle est la bonne échelle pour mesurer la capacité d'un territoire à produire la nourriture nécessaire à alimenter sa population ? On est alors invité à se questionner sur le nécessité ou pas de produire de tout partout, à se demander sur qui nous pouvons et devons compter et, en fin de compte, à s'interroger sur le chemin à suivre pour améliorer la sécurité de l'approvisionnement de la population... Il ressort assez clairement de l'analyse que s'il est intéressant de connaître le taux d'auto-approvisionnement vaudois, cet indicateur n'a pas beaucoup de sens alors que le périmètre de la plupart des marchés agricoles porte sur l'ensemble de la Suisse. La sécurité de l'approvisionnement ne repose ainsi pas uniquement sur la production locale mais touche à l'ensemble des filières agroalimentaires, à leur gestion et à leur résilience.

Bonne lecture



Martin Pidoux
Directeur



Situation 2023 de l'agriculture vaudoise

⤴ ⤵ ⤶ ⤷ ÉVOLUTION DE LA SITUATION VAUDOISE
ENTRE 2022 ET 2023



Exploitations

Surface moyenne

30,6 ha ⤴

Nombre

3 534 ⤵

Emplois

Nombre

12 383 ⤶

Dont membres
de la famille

7 301 ⤵



Valeur ajoutée nette

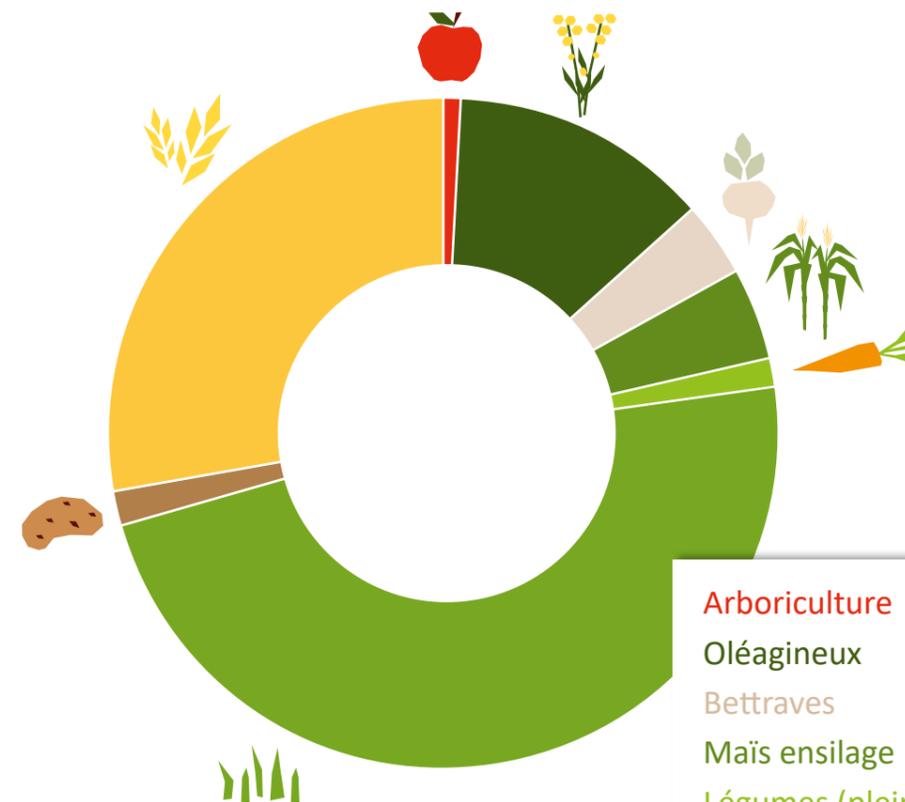
CHF **345 054** ⤴

Revenu sectoriel
de l'agriculture

CHF **349 715** ⤴

Chiffre d'affaires
de la production agricole

CHF **1 319 719** ⤴



Arboriculture	772 ha
Oléagineux	13 141 ha
Bettraves	3 627 ha
Maïs ensilage	4 476 ha
Légumes (pleine terre)	1 456 ha
Surfaces herbagères	49 354 ha
Pommes de terre	1 843 ha
Céréales	28 353 ha



Chevaux

Détenteurs

960 ⤶

Effectif

8 135 ⤴

Bovins

Détenteurs

1 586 ⤵

Effectif

112 575 ⤶

Volailles

Détenteurs

733 ⤵

Effectif

1 413 663 ⤶

Ovins

Détenteurs

342 ⤶

Effectif

16 162 ⤴

Caprins

Détenteurs

291 ⤵

Effectif

3 692 ⤵

Porcins

Détenteurs

117 ⤵

Effectif

32 847 ⤵

1. L'agriculture vaudoise en chiffres-clés

1.1 LES STRUCTURES D'EXPLOITATION

NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR CATÉGORIE DE GRANDEUR (SOURCE OFS - STATVD)

Surface en hectares	CANTON DE VAUD				SUISSE			
	2013	2022	2023	Évolution en % par an 2013-2023	2013	2022	2023	Évolution en % par an 2013-2023
< 3	369	585	610	+ 6,53 %	5 723	5 397	5 410	- 0,55 %
3 - 10	491	461	451	- 0,81 %	11 024	8 260	8 018	- 2,73 %
10 - 20	605	398	382	- 3,69 %	17 514	13 181	12 786	- 2,70 %
20 - 30	775	529	492	- 3,65 %	11 147	9 966	9 776	- 1,23 %
30 - 50	1 078	911	891	- 1,73 %	7 486	8 287	8 375	+ 1,19 %
> 50	523	687	708	+ 3,54 %	2 313	3 253	3 354	+ 4,50 %
TOTAL	3 841	3 571	3 534	- 0,80 %	55 207	48 344	47 719	- 1,36 %

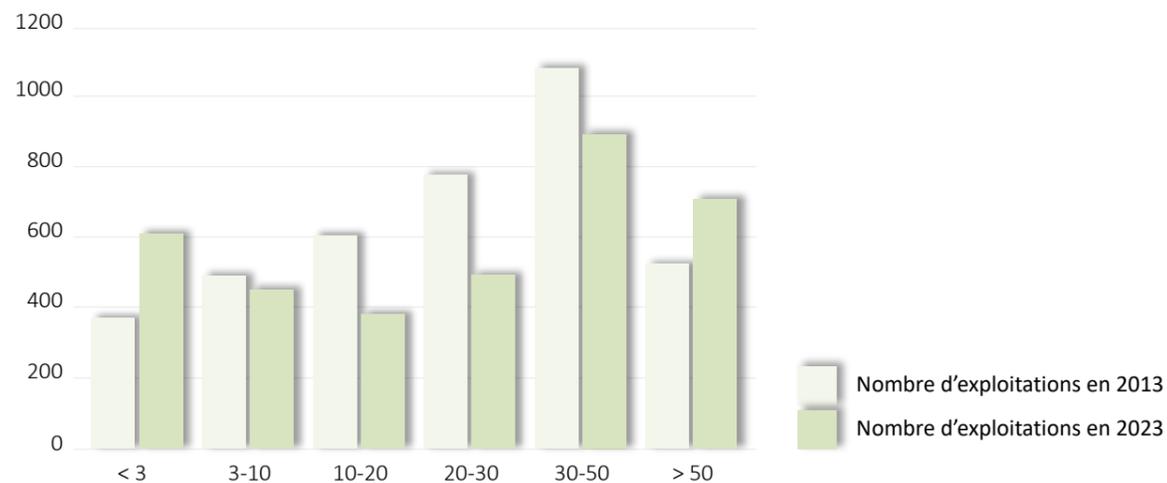
VD 2023/2022 = - 1,04 %

CH 2023/2022 = - 1,29 %

Dans le canton de Vaud, la diminution du nombre d'exploitations agricoles se poursuit, mais à un rythme ralenti en valeurs absolues. Entre 2013 et 2023, en moyenne 37 exploitations agricoles disparaissent chaque année, un chiffre bien inférieur aux 93 exploitations perdues en moyenne annuellement entre 2002 et 2012. Cette stabilisation relative indique un ralentissement de la restructuration agricole. Structurellement, tant en Suisse qu'en terres vaudoises, les grandes exploitations de plus de 50 ha (20 % du total) connaissent une augmentation significative. En revanche, les exploitations de taille intermédiaire, allant de 3 à 30 ha, voient leur nombre reculer plus for-

tement dans le canton que sur le plan national. Fait intéressant, alors qu'une diminution des exploitations de moins de 3 ha est observée au niveau national, cette catégorie enregistre une croissance marquée dans le canton de Vaud, avec une hausse de + 6,53 % par année. La catégorie la plus représentée dans le canton reste celle des exploitations de 30 à 50 ha, bien que les petites (< 3 ha) et les grandes (> 50 ha) soient en expansion, reflet des pressions économiques sur le secteur. Finalement, on remarque une évolution structurelle décennale du nombre d'exploitations nettement inférieur sur Vaud qu'en Suisse.

EXPLOITATIONS VAUDOISES PAR CATÉGORIE DE SURFACES (HA)



1.2 LE CHEPTTEL DE RENTE

DÉTENTEURS ET EFFECTIFS D'ANIMAUX DE RENTE (SOURCES OFS ET DGAV)

Espèces	CANTON DE VAUD				SUISSE		Part VD en % de la production CH (2023)
	2013	2022	2023	Évolution 2013-2023	2022	2023	
Bovins, détenteurs	2 195	1 625	1 586	- 27,7 %	32 581	31 993	4,96 %
Bovins, effectifs	110 560	112 126	112 575	+ 1,8 %	1 525 270	1 528 595	7,36 %
dont vaches	43 913	44 331	43 594	- 0,7 %	680 657	672 629	6,48 %
Bovins par exploitation	50	69	71	+ 40,9 %	47	48	
Porcs, détenteurs	163	143	117	- 28,2 %	5 467	5 063	2,31 %
Porcs, effectifs	42 794	33 448	32 847	- 23,2 %	1 372 772	1 324 415	2,48 %
Porcs par exploitation	263	234	281	+ 6,9 %	251	262	
Chevaux de rente, détenteurs	846	961	960	+ 13,5 %	11 123	11 008	8,72 %
Chevaux de rente, effectifs	6 715	7 909	8 135	+ 21,1 %	80 950	81 561	9,97 %
Chevaux de rente, par exploitation	7,9	8,2	8,5	+ 6,8 %	7	7	
Ovins, détenteurs	262	340	342	+ 30,5 %	7 969	7 984	4,28 %
Ovins, effectifs	13 845	15 849	16 162	+ 16,7 %	355 893	362 375	4,46 %
Caprins, détenteurs	250	302	291	+ 16,4 %	6 559	6 551	4,44 %
Caprins, effectifs	2 530	4 146	3 692	+ 45,9 %	82 313	81 256	4,54 %
Volailles, détenteurs	658	775	733	+ 11,4 %	14 876	15 090	4,86 %
Volailles, effectifs	932 766	1 404 326	1 413 663	+ 51,6 %	13 219 724	13 299 184	10,63 %
Dont poulets de chair	666 424	1 042 175	1 017 599	+ 52,7 %	7 916 110	8 079 946	12,59 %

Entre 2013 et 2023, le secteur de l'élevage dans le canton de Vaud a connu des évolutions contrastées. Le nombre de détenteurs de bovins a chuté de 27,7 %, passant de 2 195 à 1 586, tandis que les effectifs totaux ont légèrement augmenté (+ 1,8 %). Ce phénomène traduit une optimisation et spécialisation des exploitations, où moins de fermes détiennent davantage de bétail. Un constat différent s'applique à la production porcine, où une baisse de 28,2 % des détenteurs s'accompagne d'une réduction de 23,2 % des effectifs, alors que le nombre de porcs par exploitation a augmenté (+ 6,9 %). En revanche, des secteurs comme l'élevage ovin, caprin et avicole ont connu une croissance importante sur 10 ans, témoignant d'une diversification des activités agricoles dans le canton, en réponse au marché.

En 2023, les exploitations bovines vaudoises comptent en moyenne 71 têtes, bien au-dessus de la moyenne suisse (48), ce qui illustre une gestion rationalisée des exploitations. Dans

le secteur de l'aviculture, le canton de Vaud s'impose comme un acteur clé, détenant 12,59 % du cheptel national.

La comparaison entre 2022 et 2023 montre une relative stabilité des grandes filières animales, mais confirme la tendance à la baisse du nombre de détenteurs, toutes filières confondues, à l'exception des ovins. Le nombre de détenteurs de bovins continue de diminuer (- 2,4 %), avec des effectifs relativement stables, bien que le nombre de vaches poursuive sa diminution. Le secteur porcin enregistre une baisse plus marquée, avec une chute du nombre de détenteurs (- 18,2 %) et une légère réduction des effectifs (- 1,8 %), liée à la crise du porc, même si le nombre de porcins par exploitation augmente. Par ailleurs, les détenteurs de volailles ont également vu leur nombre diminuer, tandis que les effectifs sont restés assez stables. Ces tendances mettent en lumière le recul généralisé du nombre d'exploitations détenant du bétail et la spécialisation croissante de celles qui subsistent.



1.3 LE SOL CULTIVÉ

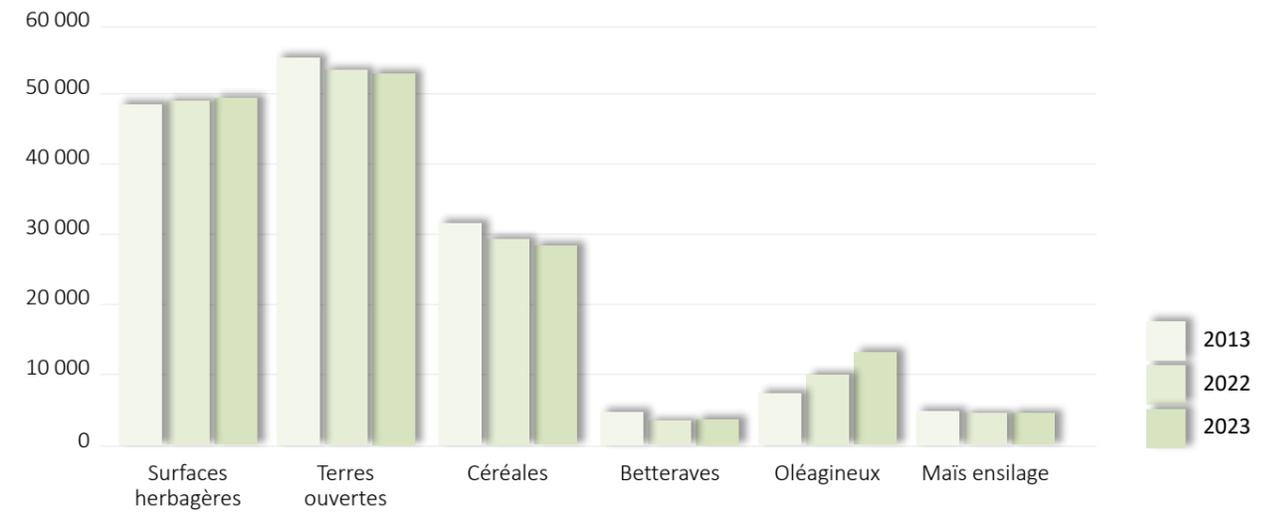
En 2023, la surface agricole utile (SAU) du canton de Vaud poursuit son déclin, enregistrant une diminution de 1 % sur les dix dernières années, bien qu’une légère augmentation ait été observée entre 2022 et 2023. Les terres ouvertes (TO), composées principalement de cultures arables, ont également reculé de 4 % depuis 2013, en grande partie à cause de la réduction des surfaces dédiées aux céréales (- 10 %), au maïs ensilage (- 7 %) et aux pommes de terre (- 6 %). Cependant, certaines cultures à plus petite échelle enregistrent une croissance notable, notamment les oléagineux (+ 81 % sur 10 ans) et les légumes en pleine terre (+ 22 %). Quant aux betteraves sucrières, bien qu’elles aient reculé de 23 % sur la dernière

décennie, elles montrent une reprise encourageante entre 2022 et 2023 (+ 6,5 %). Cependant, les défis cultureux persistants, tels que le manque de produits de traitement, la pression accrue des ravageurs et l’instabilité climatique, risquent de continuer à freiner les cultures en terres ouvertes, au profit d’une augmentation des surfaces herbagères. Du côté des cultures pérennes, entre 2022 et 2023, une augmentation est constatée. Cette augmentation concerne toutes les cultures pérennes à l’exception de la viticulture qui est stable. Cette tendance reflète la diversification et l’introduction de nouvelles cultures telles que les baies et les fruits à coque.

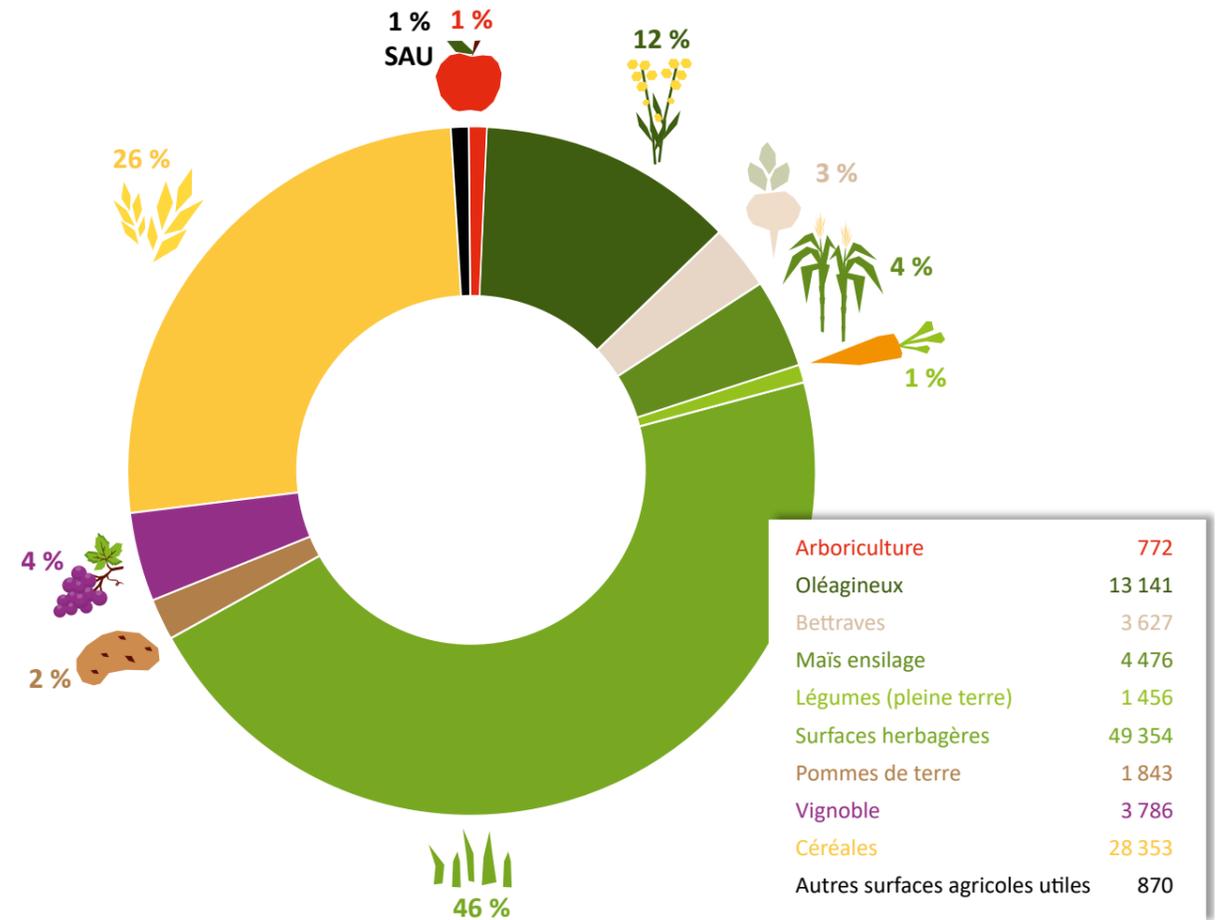
SURFACES CULTIVÉES AU SEIN DE LA SAU (EN HA) (SOURCE OFS - STATVD)

Utilisation du sol	CANTON DE VAUD				SUISSE	Part VD en % de la production CH (2023)
	2013	2022	2023	Évolution 2013-2023	2023	
Surfaces herbagères	48 494	48 959	49 345	+ 2 %	726 962	6,79 %
Terres ouvertes	55 154	53 370	52 896	- 4 %	274 896	19,24 %
Céréales	31 608	29 334	28 353	- 10 %	141 370	20,06 %
Pommes de terre	1 953	1 877	1 843	- 6 %	10 704	17,22 %
Légumes (pleine terre)	1 190	1 560	1 456	+ 22 %	12 290	11,85 %
Betteraves	4 705	3 403	3 627	- 23 %	16 454	22,04 %
Oléagineux	7 271	10 041	13 141	+ 81 %	46 938	28,00 %
Maïs ensilage	4 810	4 466	4 476	- 7 %	47 140	9,50 %
Cultures pérennes	4 759	4 789	4 988	+ 5 %	24 286	20,54 %
Cultures fruitières	824	757	772	- 6 %	6 814	11,33 %
Vignoble	3 810	3 788	3 786	- 1 %	13 594	28,73 %
Autres surface agricole utile	721	872	870	+ 21 %	15 886	5,48 %
Surface agricole utile	109 129	107 990	108 099	- 1 %	1 042 030	10,37 %

ÉVOLUTION DES CULTURES ET DE LA SURFACE HERBAGÈRE DE 2013 À 2023



UTILISATION DU SOL (EN HA)



1.4 LES ENTREPRISES AGRICOLES, L'EMPLOI RURAL ET LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

En 2023, la structure agricole du canton de Vaud est marquée par un déclin continu du nombre d'exploitations, passant de 3 841 en 2013 à 3 534, soit une diminution de 8 % en une décennie. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte national similaire, où la Suisse a enregistré une baisse significative du nombre d'exploitations, atteignant 47 719, ce qui représente une chute de près de 14 %. Ce recul dans le nombre d'exploitations témoigne d'une dynamique de rationalisation et d'une nécessité d'adaptation face aux défis économiques actuels, voire d'une relève déficitaire.

En 2023, la taille moyenne des exploitations vaudoises s'élève à 30,6 hectares, bien au-dessus de la moyenne nationale de 21,8 hectares. En effet, 74,1 % des exploitations vaudoises sont classées comme exploitations à titre principal, un pourcentage qui reste élevé, mais qui montre une légère baisse par rapport aux années précédentes. En comparaison, la part des exploitations à titre principal au niveau national est stable, à environ 71 %. Parallèlement, la part des exploitations en production biologique a connu une hausse marquée. En 2023, 12,7 % des exploitations vaudoises ainsi que de leurs surfaces sont certi-

fiées biologiques, comparativement à seulement 4,8 % en 2013. Cette évolution illustre une tendance vers des pratiques agricoles plus écologiques et une réponse accrue à la demande des consommateurs pour des produits bio. À l'échelle nationale, la part d'exploitations biologiques est plus élevée, à 16,5 % des exploitations et 18,2 % des surfaces.

Concernant l'emploi, bien que le nombre d'exploitations ait diminué, le nombre total d'emplois dans l'agriculture vaudoise est resté relativement stable, avec 12 383 emplois en 2023. Cette stabilité est attribuable à l'augmentation des exploitations de plus grande taille, qui nécessitent une main-d'œuvre permanente. Toutefois, la part de la main-d'œuvre familiale continue de diminuer, représentant 59 % des emplois agricoles contre 65 % en 2013, ce qui souligne un changement vers des modèles de travail plus professionnalisés au sein du secteur agricole. Cette dynamique pourrait engendrer des défis supplémentaires pour le secteur, en particulier face à la pression croissante pour attirer et retenir des travailleurs qualifiés dans un contexte de compétitivité accrue et de vive concurrence pour s'attacher les services d'employés agricoles.

ENTREPRISES AGRICOLES VAUDOISES : TAILLE ET TYPOLOGIE (SOURCE OFS)

Données structurelles	CANTON DE VAUD			SUISSE		
	2013	2022	2023	2013	2022	2023
SAU (SANS ALPAGES) EN HA						
Total des surfaces	109 129	107 990	108 099	1 049 923	1 042 014	1 042 030
Surface par exploitation	28,4	30,2	30,6	19,0	21,6	21,8
Surface par exploitation à titre principal	32	38	38	23	26	27
Dont en production biologique	4,8 %	12,1 %	12,7 %	12,2 %	17,9 %	18,2 %
EXPLOITATIONS						
Total des exploitations	3 841	3 571	3 534	55 207	48 344	47 719
Dont à titre principal (> 1 500 ha)	79,9 %	74,5 %	74,1 %	71,3 %	71,1 %	71,0 %
Dont production biologique	4,8 %	12,0 %	12,7 %	11,0 %	16,2 %	16,5 %
EMPLOIS						
Total des emplois	12 899	12 358	12 383	158 919	149 578	148 880
Dont à plein temps	52,8 %	51,2 %	51,4 %	44,9 %	44,3 %	44,2 %
Dont membres de la famille	8 402	7 414	7 301	128 167	112 047	110 800
Dont MO familiale	65,1 %	60 %	59 %	80,6 %	74,9 %	74,4 %

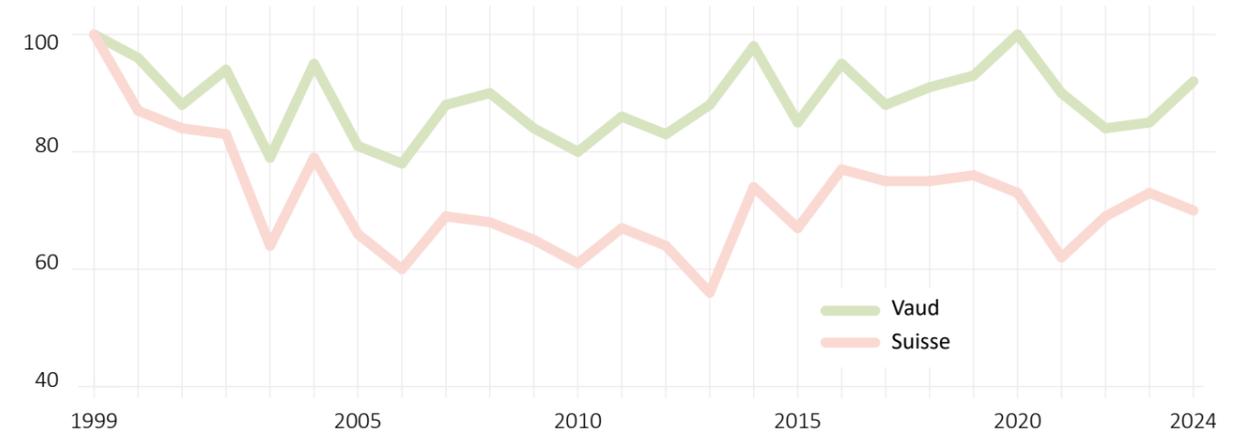
1.5 LES COMPTES RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE, PARTIE VAUDOISE

Les résultats vaudois des comptes régionaux de l'agriculture (CRA) établis par l'OFS permettent d'évaluer la prospérité relative de l'agriculture d'un canton en comparaison nationale, ainsi que son évolution dans le temps. L'agriculture vaudoise en 2023 conserve une place notable au niveau national, représen-

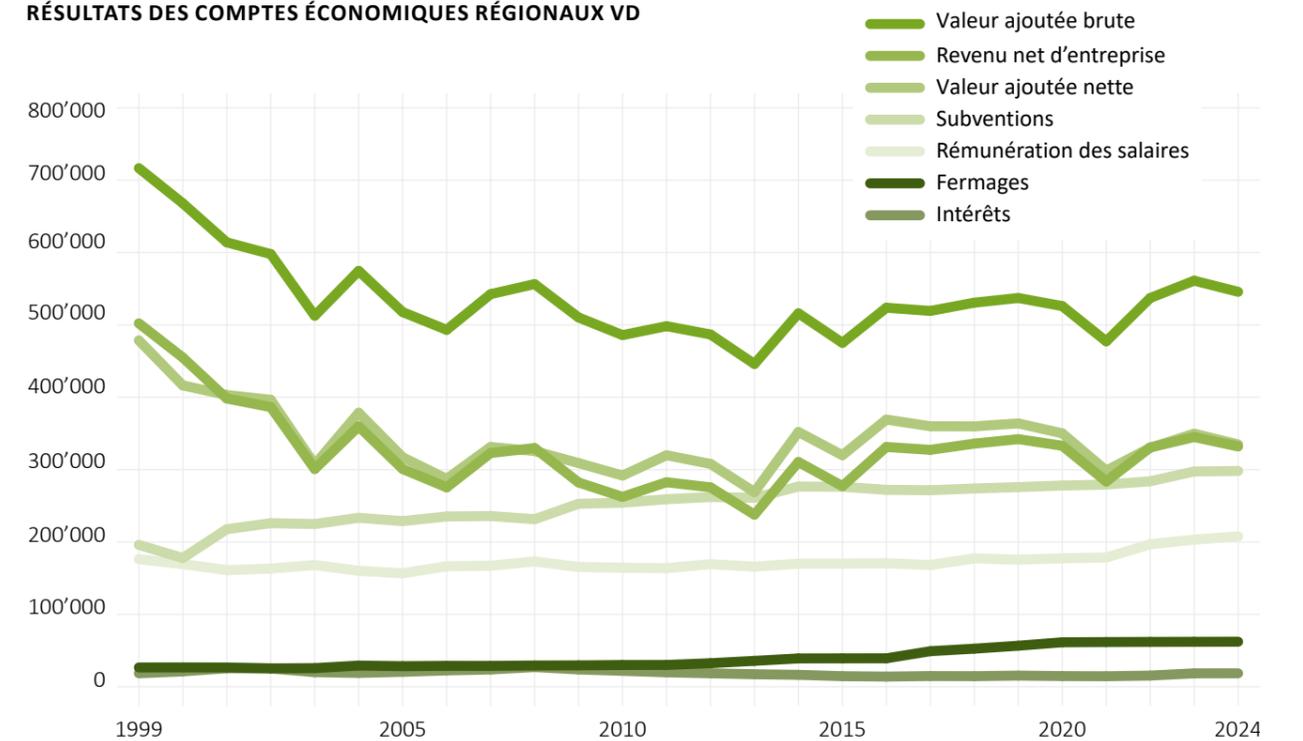
tant 10,93 % de la production agricole suisse. Cette part, bien qu'importante, reflète une légère diminution par rapport aux années précédentes, signalant une érosion progressive de la contribution vaudoise au total national.

COMPTES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX POUR VAUD – 1999 À 2023 (SOURCE OFS)

REVENU NET D'ENTREPRISE INDICIEL (ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1999 = 100 %)



RÉSULTATS DES COMPTES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX VD



En 2023, la production agricole du canton s'élève à 1,3 milliard de francs, enregistrant une progression modérée de 2,1 % par rapport à 2022. Cependant, cette augmentation est en partie compensée par la hausse des consommations intermédiaires, qui atteignent 758,6 millions de francs (+ 0,4 %). En conséquence, la valeur ajoutée brute progresse de manière plus significative (+ 4,5 %), pour atteindre 561,2 millions de francs. Après déduction de la consommation de capital fixe, également en hausse (+ 4,6 %), la valeur ajoutée nette s'établit à 345 millions de francs, confirmant une tendance positive malgré les coûts croissants. Les paiements directs continuent de jouer un rôle stabilisateur essentiel. Avec une augmentation de 4,7 %, atteignant près de 300 millions de francs, ils permettent de soutenir les exploitations dans un contexte de charges croissantes. Cette évolution, combinée à une légère diminution des impôts sur la production (- 11,3 %), contribue à une progression de l'excédent net d'exploitation, qui atteint 429,5 millions de francs (+ 5,5 %). Cependant, certains indicateurs financiers suscitent des préoccupations. Les coûts des fermages, qui se maintiennent à 62,1 millions de francs, reflètent une stagnation annuelle mais une augmentation marquée sur la dernière décennie (+ 73,4 %). Les intérêts à payer augmentent égale-

ment de 20 % entre 2022 et 2023, pesant davantage sur les exploitants, tandis que les intérêts à recevoir restent marginaux. En parallèle, les investissements continuent avec une hausse de la consommation de capital fixe (+ 4,6 %). En 2023, le revenu net d'entreprise s'élève à 349,7 millions de francs, marquant une progression de 5,9 % par rapport à 2022.

À l'échelle nationale, les prévisions pour 2024 indiquent une amélioration du revenu sectoriel, soutenue par une reprise dans l'élevage porcin, qui devrait compenser le recul de la production végétale. En revanche, dans le canton de Vaud, où les grandes cultures dominent, cet effet compensatoire ne se manifestera pas. Une baisse du revenu sectoriel est ainsi attendue (- 4,3 %), principalement due à une réduction de la production agricole, fortement impactée par des conditions météorologiques défavorables en 2024. En conclusion, l'agriculture vaudoise en 2023 affiche une dynamique légèrement à la hausse pour la valeur ajoutée et le revenu net d'entreprise. Néanmoins, la dépendance accrue aux paiements directs, les coûts de production élevés, et la pression des charges, notamment les fermages et les intérêts, nécessitent des ajustements stratégiques pour assurer la compétitivité et la pérennité des exploitations.

COMPTES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE VD ET CH (SOURCE OFS)

En milliers de CHF	CANTON DE VAUD				SUISSE	VAUD
	2013	2022 ¹	2023 ²	2024 ³	2023 ²	% 2023
PRODUCTION AGRICOLE	1 139 033	1 292 717	1 319 719	1 287 872	12 072 658	10,93 %
- Consommation intermédiaire	693 017	755 545	758 554	742 121	7 592 600	9,99 %
= Valeur ajoutée brute	446 016	537 172	561 165	545 751	4 480 058	12,53 %
- Consommation de capital fixe	208 224	206 501	216 111	213 707	2 350 663	9,19 %
= Valeur ajoutée nette	237 792	330 671	345 054	332 044	2 129 395	16,20 %
+ PAIEMENT DIRECTS	261 169	283 957	297 455	298 198	3 000 232	9,91 %
- Autres impôts sur production	11 799	10 824	9 598	7 673	158 720	6,05 %
= revenu des facteurs	487 162	603 804	632 911	622 569	4 970 907	12,73 %
- Rémunération salariés	165 957	196 891	203 379	207 850	1 519 644	13,38 %
= EXCÉDENT NET D'EXPL.	321 205	406 913	429 532	414 719	3 451 263	12,45 %
- Fermages	35 815	61 993	62 125	62 257	519 125	11,97 %
- Intérêts à payer	17 292	15 450	18 538	18 591	197 984	9,36 %
+ Intérêts à recevoir	969	771	846	945	8 869	9,54 %
= Revenu net d'entreprise	269 067	330 241	349 715	334 816	2 743 023	12,75 %

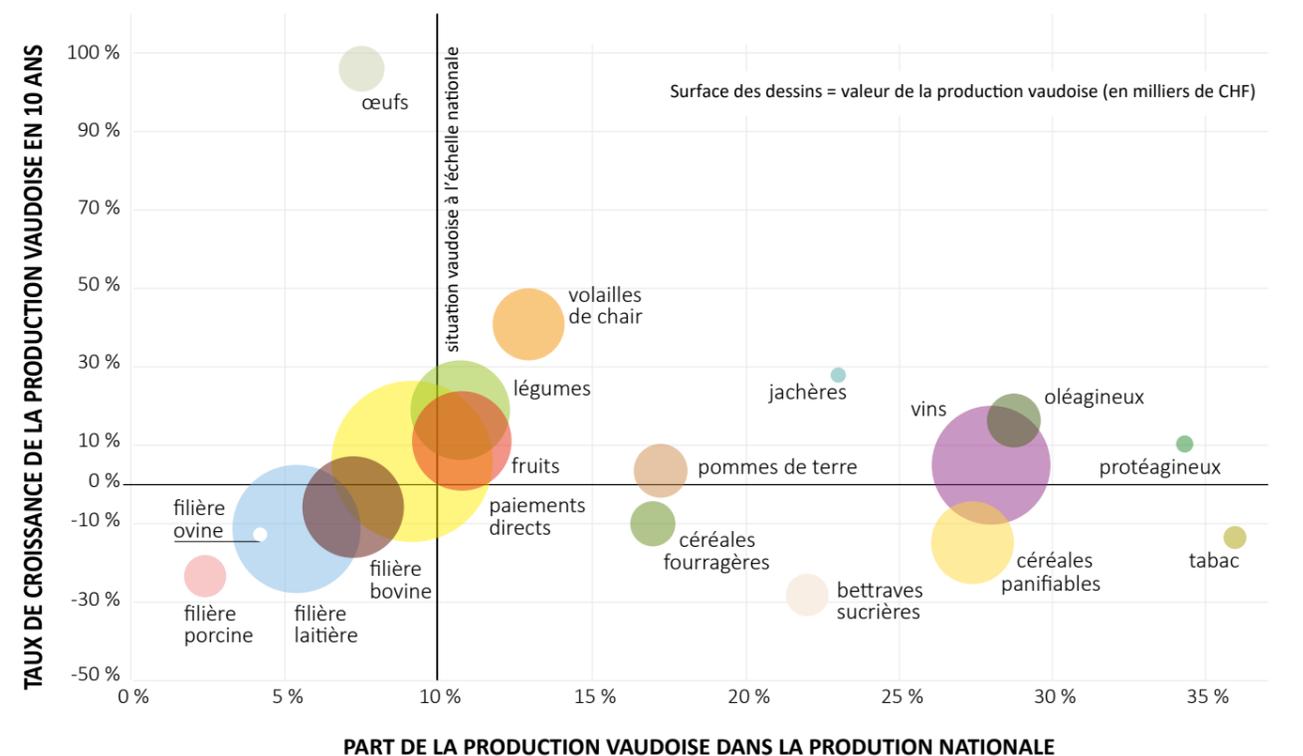
1 Semi-définitif / 2 Provisoire / 3 Estimation

1.6 LES PRODUCTIONS AGRICOLES VAUDOISES, LEUR POIDS ET LEUR ÉVOLUTION

Les productions agricoles vaudoises témoignent d'une grande diversité, avec des contributions économiques très variées selon les secteurs. Le graphique ci-dessous met en lumière l'importance relative des différentes productions grâce à un système de bulles, dont la surface représente la valeur économique monétaire. En complément, il révèle deux dimensions essentielles : l'évolution de la production sur les 10 dernières années et la part de chaque production vaudoise à l'échelle nationale. Sur le plan économique, trois productions se distinguent particulièrement : la viticulture, la production laitière et la viande bovine. Toutefois, ces deux filières animales, interdépendantes, ont enregistré une réduction significative de leur production au cours de la dernière décennie. En revanche, la viticulture maintient une place prépondérante, représentant une part substantielle de la production viticole nationale. De manière générale, la plupart des filières animales – à l'exception de l'aviculture – ont suivi une tendance à la baisse, ne constituant désormais qu'une part marginale de la production nationale. Plus préoccupante encore est la chute marquée de la production vaudoise de céréales panifiables, qui occupe pourtant une position économique et stratégique importante

au niveau national. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation des oléagineux et des protéagineux, voire remplacée par des surfaces en jachères. À cet égard, les paiements directs constituent aujourd'hui un pilier économique déterminant pour l'agriculture vaudoise. Cela témoigne du soutien structurel dont bénéficie l'agriculture, tout en posant la question de sa dépendance vitale vis-à-vis de ces contributions. Par ailleurs, la présence de nombreuses bulles plus petites traduit la richesse et la diversité des productions spécialisées : maraîchage, production de tabac, arboriculture et protéagineux. Bien que moins significatives en termes de valeur économique, ces productions jouent un rôle essentiel dans la résilience du secteur agricole, en s'adaptant aux conditions locales et en contribuant à la diversification des revenus agricoles. En conclusion, l'agriculture vaudoise repose sur un équilibre fragile entre des productions dominantes, comme la viticulture et les filières bovines, et des secteurs spécialisés qui assurent une diversité économique et environnementale indispensable. Toutefois, les tendances observées, notamment la baisse des productions animales et céréalières, soulignent les défis auxquels fait face le secteur.

PORTEFEUILLE DE L'AGRICULTURE VAUDOISE EN 2023 (SOURCES OFS ET RAPPORTS FILAGRO)



2. Auto-alimentation de l'agriculture vaudoise

2.1 DÉFINITION DU TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT

Le taux d'auto-alimentation en agriculture représente la capacité d'un pays à produire les aliments nécessaires pour nourrir sa population sans recourir aux importations. Dans le contexte suisse, ce taux, exprimé en pourcentage, mesure la proportion de la demande alimentaire nationale qui est satisfaite par la production intérieure. Le calcul du taux d'auto-alimentation, basé sur la production agricole en calories, intègre toutes les denrées alimentaires, y compris celles qui ne sont pas cultivées en Suisse. Un taux élevé indique moins de dépendance aux importations et une plus grande résilience face aux perturbations extérieures.

En Suisse, la sécurité alimentaire est un enjeu crucial, et le taux d'auto-alimentation est un indicateur clé de cette sécurité.

La Constitution fédérale suisse, notamment l'article 104a, stipule que la Confédération doit créer les conditions nécessaires afin d'assurer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires. La Loi fédérale sur l'agriculture (LAGr) renforce ce principe en définissant des mesures de soutien à la production nationale.

Le maintien d'un taux élevé d'auto-alimentation permet à la Suisse de renforcer sa sécurité alimentaire en diminuant sa vulnérabilité aux crises internationales et en assurant une souveraineté alimentaire accrue. Cela stabilise également l'économie agricole locale et protège les emplois dans ce secteur, contribuant ainsi à la stabilité économique du pays.

2.2 TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT NET OU BRUT ?

Une distinction est faite entre le taux brut et le taux net d'auto-alimentation. Le taux brut reflète la proportion de la production agricole nationale par rapport à la consommation totale, sans considérer l'origine des intrants. En revanche, le taux net prend en considération que certaines productions indigènes reposent en partie sur des aliments pour animaux importés. Ainsi, lors du calcul du taux net, la part de la production animale réalisée grâce aux aliments importés est déduite de la production totale indigène.

Se référer au taux net d'auto-alimentation offre une image plus réaliste de la dépendance alimentaire d'un pays. En intégrant l'impact des importations d'aliments pour animaux, le taux net permet de mieux évaluer la véritable autonomie alimentaire d'un pays. Il souligne les vulnérabilités potentielles liées aux importations et fournit des informations essentielles pour les politiques agricoles visant à renforcer la résilience du secteur agricole national.

Taux d'auto-alimentation brut (%) = production indigène / consommation * 100

Taux d'auto-alimentation net (%) = production indigène nette / consommation * 100
(formule dans laquelle la production indigène nette = production indigène – [denrées alimentaires d'origine animale produites avec des aliments fourragers importés])

2.3 L'IMPORTANCE DU TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT

La nécessité de maintenir un taux d'auto-alimentation net d'au moins 50 % en Suisse est devenue évidente à la lumière des crises mondiales récentes. Les perturbations causées par des événements comme la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont révélé les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement internationales et l'importance cruciale de garantir une production alimentaire nationale suffisante.

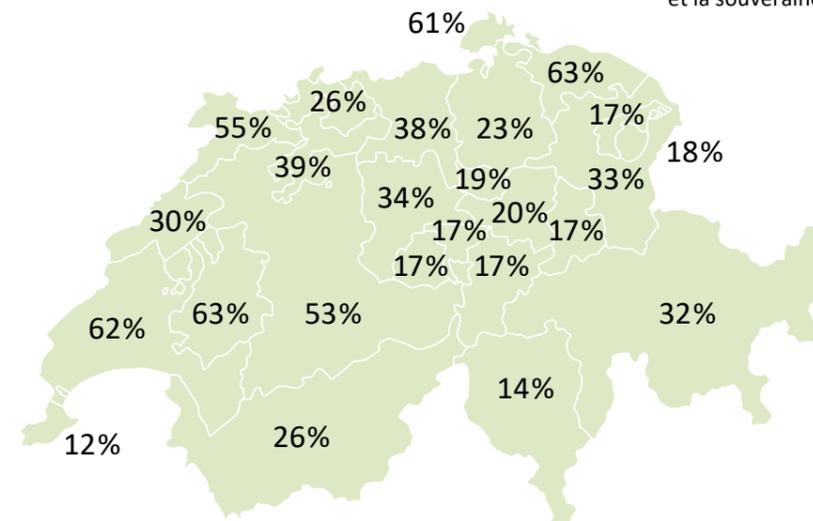
Le choix du chiffre 50 % net, qui est un objectif fixé par le Conseil fédéral pour l'horizon 2050, repose sur une analyse multifactorielle. Ce taux tient compte de l'évolution démographique, toujours croissante de la population suisse, avec, en parallèle, la diminution des surfaces agricoles ainsi que les objectifs environnementaux à respecter. Ce taux a aussi été choisi de sorte à ne pas requérir d'intervention étatique majeure. De plus, il prend en compte les réserves obligatoires constituées en Suisse et pouvant être libérées en cas de crise. En Suisse, la consommation moyenne quotidienne par habitant est de 3 015 kcal. L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), garantit, en cas de crise de plus d'un an, un apport journalier de 2 300 kcal par personne et par jour. Ce seuil de 50 % net reflète donc un équilibre stratégique pour assurer la sécurité alimentaire tout en intégrant les contraintes géographiques, écologiques, économiques et de politique extérieure de la Suisse.

Maintenir un taux d'auto-alimentation net d'au moins 50 % est essentiel pour plusieurs raisons :

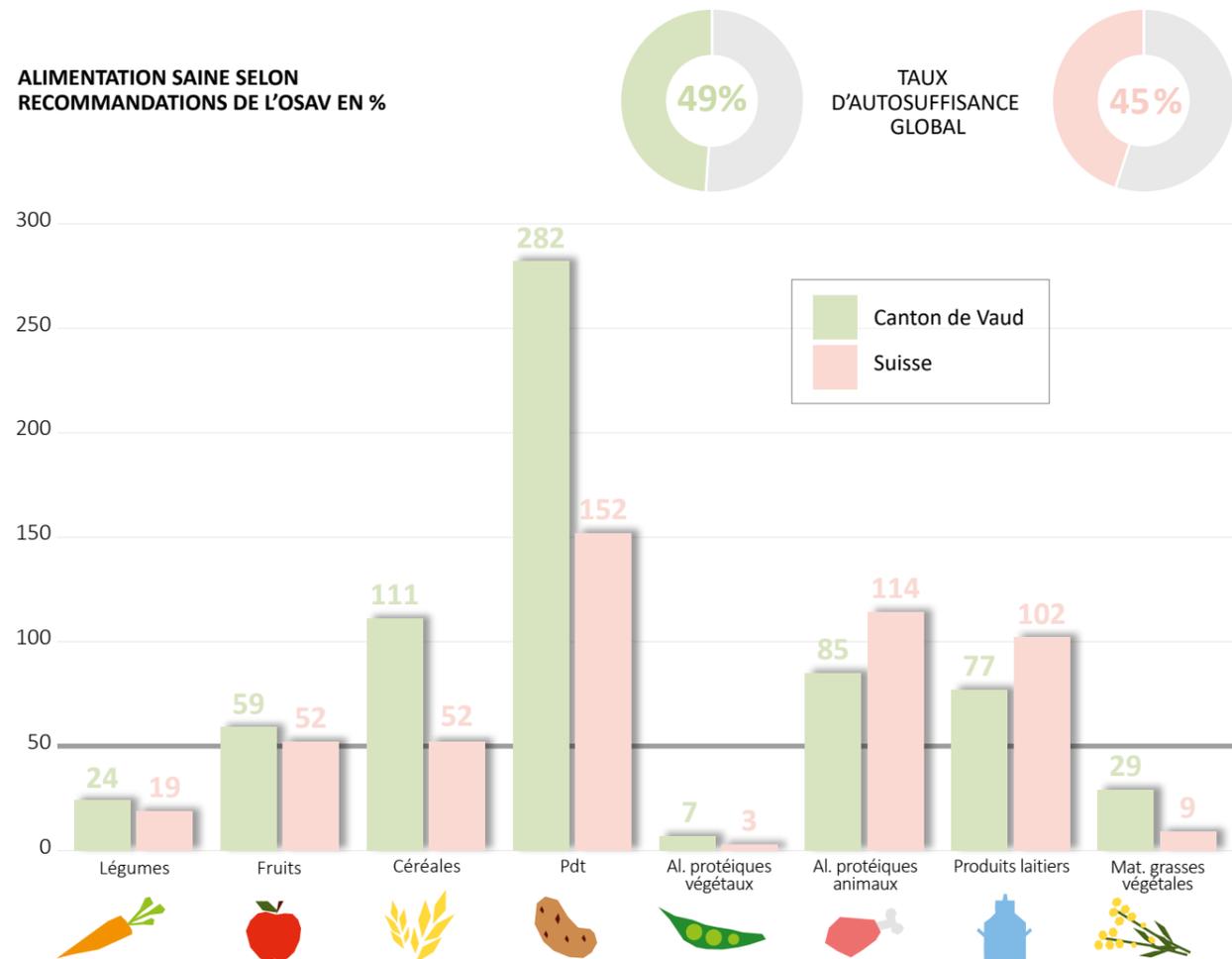
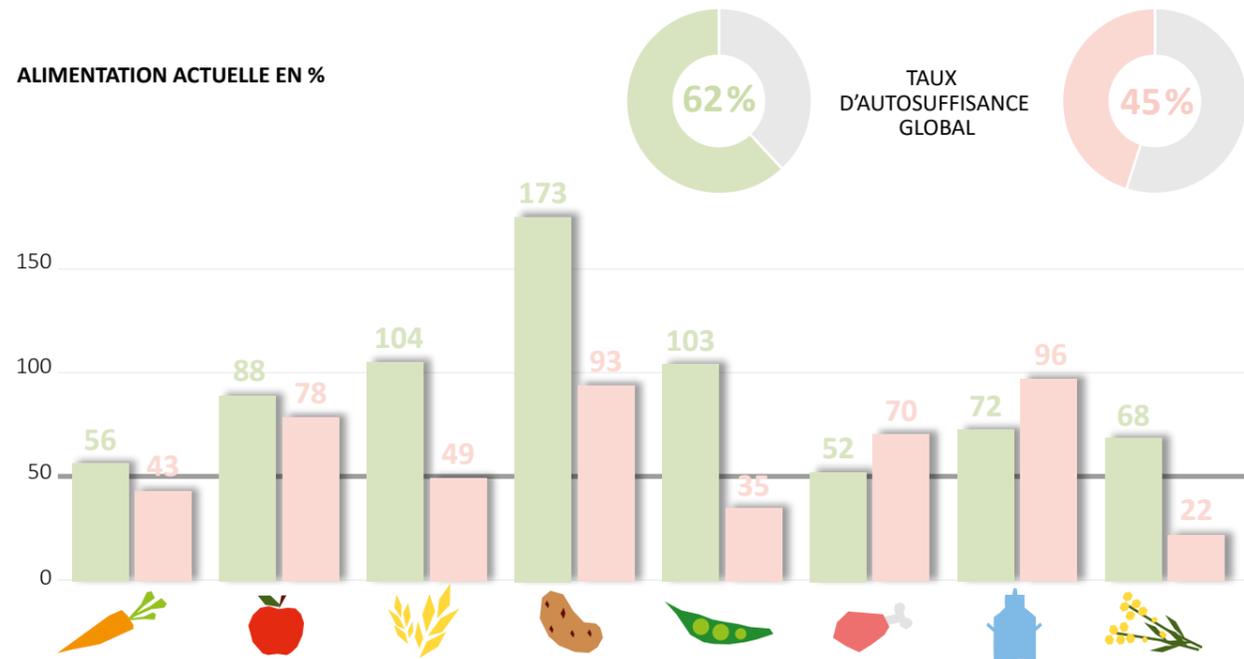
- Sécurité alimentaire** : un taux d'auto-alimentation élevé assure que la Suisse peut répondre à une partie substantielle de ses besoins alimentaires sans dépendre des conditions internationales. Cela garantit une disponibilité continue des denrées alimentaires, même en cas de crise globale.
- Résilience économique** : en réduisant la dépendance aux importations, la Suisse peut stabiliser son économie agricole. Les producteurs locaux bénéficient de marchés sûrs et stables, ce qui protège les emplois.
- Souveraineté alimentaire** : la capacité de produire suffisamment pour nourrir sa population est une question de souveraineté nationale. En cultivant une agriculture robuste et autosuffisante, la Suisse renforce son indépendance et sa capacité à prendre des décisions autonomes concernant son alimentation et son agriculture.
- Adaptabilité** : les crises, qu'elles soient sanitaires, géopolitiques ou climatiques, peuvent survenir de manière imprévisible et soudaine. Un taux élevé d'auto-alimentation permet à la Suisse de mieux réagir et s'adapter à ces chocs, en minimisant les effets négatifs sur la population et l'économie. Cependant, ce taux ne peut être maintenu qu'en assurant à l'agriculture un accès à des outils de travail performants, tels que des machines, bâtiments et équipements de qualité, ainsi qu'à des professionnels bien formés.

En conclusion, les leçons tirées des crises récentes montrent l'importance de maintenir un taux d'auto-alimentation net d'au moins 50 %. Cette stratégie offre une protection contre les aléas du marché international et assure que la Suisse peut toujours garantir un niveau adéquat de sécurité alimentaire à sa population. Ainsi, la promotion et le soutien d'une agriculture nationale forte et durable sont essentiels pour la résilience et la souveraineté alimentaire du pays.

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE SUISSE
(CALCULÉ SUR LA BASE DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE ET DU RENDEMENT MOYEN DE LA PRODUCTION SUISSE)



2.4 LA SITUATION VAUDOISE ET SUISSE DU TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT



2.5 COMPARAISON DE LA SITUATION VAUDOISE ET NATIONALE

En Suisse, les taux d'auto-provisionnement des boissons alcoolisées (18 %), des matières grasses végétales (22 %), des aliments protéiques végétaux (35 %), des légumes (43 %) et des céréales (49 %) se situent en dessous du seuil objectif de 50 % net. Ces chiffres préoccupants s'expliquent par des conditions cadres peu favorables (manque de protection aux frontières pour les protéines végétales, par exemple), mais aussi par des raisons structurelles, de concurrence et de limites agronomiques (climat, sol, topographie). En revanche, toujours en Suisse, les aliments protéiques d'origine animale (70 %), les fruits (78 %), les pommes de terre (93 %) et les produits laitiers (96 %) affichent des taux d'auto-provisionnement élevés, liés à des conditions agronomiques propices et des conditions cadres favorables.

Sur sol vaudois, le taux d'auto-provisionnement le plus bas (52 %) est celui de la production animale, un chiffre relativement faible comparé au niveau national. Par ailleurs, aucune filière agricole du canton n'affiche un taux inférieur à 50 % net. Le canton se distingue même comme un grand producteur de pommes de terre (173 %), de sucre (125 %) et de céréales (104 %). De plus, en comparaison avec le taux moyen suisse d'auto-provisionnement, certaines branches se distinguent également favorablement dans le canton, notamment le vin, les matières grasses végétales, les aliments protéiques végétaux, le sucre, entre autres.

2.6 ÉVOLUTION DU TAUX D'AUTO-APPROVISIONNEMENT SELON LA CONSOMMATION

En 2023, le canton de Vaud affichait un taux d'auto-provisionnement net de 62 %, contre 45 % au niveau national. Ces taux se basent sur la consommation effective des citoyens au niveau national, et non sur celle recommandée. Si les Vaudois consommaient selon les recommandations de l'OSAV, le taux d'auto-provisionnement vaudois chuterait à 49 %. En effet, la production cantonale ne couvrirait plus les besoins en légumes, fruits, protéines végétales et graisses végétales. À l'échelle suisse, le respect des recommandations nutritionnelles maintiendrait le taux à 45 %, mais avec une production modifiée : moins de sucre, de pommes de terre et de protéines animales, et davantage de protéines végétales, de légumes et de graisses végétales.

cette transition soit réalisable et rentable pour la production, des conditions économiques et politiques favorables seraient nécessaires. Par ailleurs, certaines denrées, même si leur demande augmentait, resteraient difficiles à produire en raison des contraintes agronomiques. La Suisse étant un pays de production herbagère, sa production est naturellement orientée vers les produits d'origine animale. Si l'agriculture suisse ne pouvait répondre aux attentes des consommateurs pour des raisons structurelles, économiques ou agronomiques, ces derniers se tourneraient vers des produits importés, motivés par des considérations de coûts ou de disponibilité.

Il est essentiel d'analyser cette situation sous deux aspects, d'une part, l'impact d'une évolution des habitudes de consommation, donc de la demande, et d'autre part, les conséquences d'une modification de l'offre, c'est-à-dire de l'orientation de la production agricole.

Concernant, la modification dans l'offre, l'idée de passer d'une politique purement agricole à une politique alimentaire est discutée. Aujourd'hui, la production agricole suisse est déterminée par la demande du marché et les conditions de production du pays. Si la Confédération décidait de s'appuyer sur les recommandations nutritionnelles pour déterminer de manière contraignante les productions agricoles indigènes, cela conduirait à une production dictée par des normes extérieures, non liées à la demande du marché. Ce type d'intervention étatique aurait des conséquences économiques graves pour le secteur. Un exemple éloquent est le canton de Vaud dont le taux d'auto-provisionnement en protéines végétales est de 103 %. En suivant les recommandations nutritionnelles, ce taux chuterait à 7 %, forçant les agriculteurs, sur injonction de l'État, à se réorienter vers des cultures végétales. Cependant, un tel interventionnisme ne garantirait pas des rendements adéquats en raison des contraintes agronomiques locales, et l'offre excéderait

Tout d'abord, le changement dans la demande. Les habitudes alimentaires évoluent selon les générations, mais certaines tendances actuelles permettent d'esquisser des scénarios. Par exemple, si les consommateurs suisses se tournaient davantage vers une alimentation basée sur les protéines végétales plutôt que sur les protéines animales, l'agriculture suisse devrait adapter sa production. Une telle transformation ne pourrait s'opérer rapidement, car elle impliquerait une réorientation majeure des activités agricoles et des ajustements complexes. Pour que



la demande, provoquant un effondrement des prix et menaçant l'économie agricole. En parallèle, les consommateurs, dont les habitudes n'auraient pas fondamentalement évolué, se tourneraient vers des produits importés, aggravant la dépendance extérieure. Cette transition imposée ne renforcerait donc pas le taux d'auto-provisionnement global et risquerait de fragiliser l'agriculture suisse.

Il est ainsi crucial d'éviter toute planification publique qui imposerait un bouleversement de la production agricole en fonction

de critères extérieurs. Une telle approche, déconnectée des réalités du marché et des conditions agronomiques, risquerait de fragiliser économiquement le secteur. En revanche, une adaptation progressive aux évolutions des habitudes alimentaires, souvent lentes et modérées, permettrait à l'agriculture de se réorganiser, sans chocs majeurs. L'agriculture suisse a démontré sa capacité à s'ajuster aux tendances du marché, et cette flexibilité, soutenue par des conditions-cadres appropriées, est la meilleure voie pour assurer une production résiliente et répondre aux besoins des consommateurs sur le long terme.

2.7 PENSER NATIONAL ET NON PAS CANTONAL

En Suisse, il est courant que les cantons se spécialisent dans certaines filières en fonction des conditions spécifiques à leur région. Le canton de Vaud, avec sa topographie très variée, fait plutôt figure d'exception. Grâce à cette diversité géographique, toutes les branches agricoles y sont représentées : la viticulture, l'arboriculture, le maraîchage, la culture du tabac, les céréales, la production laitière, la betterave sucrière, etc. Toutefois, la plupart des filières ne sont pas développées au sein du canton. Ce potentiel structurel et les nombreuses surfaces expliquent en grande partie le taux d'auto-provisionnement de 62 % du canton, le plaçant au troisième rang derrière Fribourg et la Thurgovie (63 %). En Suisse, seuls six cantons dépassent le taux de 50 % net.

Cependant, lorsque l'on parle d'auto-provisionnement, il est crucial d'adopter une perspective nationale. La petite taille de la Suisse et la diversité de ses paysages rendent difficile la gestion de l'auto-provisionnement à l'échelle cantonale. Chaque canton a des avantages comparatifs qui le rendent plus adapté à certaines productions. Pour répondre aux attentes des consommateurs, il faut travailler à l'échelle nationale. Il serait utopique de croire que chaque canton puisse satisfaire la demande alimentaire très diversifiée de sa population. La diversification des cultures est certes nécessaire pour minimiser les risques entrepreneuriaux et gérer l'utilisation des sols de manière durable. Cependant, la mission des cantons n'est pas

de subvenir exclusivement aux besoins de leurs résidents, mais de contribuer à un système alimentaire coordonné, où la chaîne alimentaire est optimisée à l'échelle nationale dans un marché commun unique.

Avec la tendance de l'économie circulaire, des stratégies régionales peuvent être pertinentes pour optimiser l'utilisation des ressources localement et créer une image de marque valorisante pour l'agriculture à travers les labels et les initiatives de production locale. Il est toutefois essentiel de rappeler que la majorité des filières agricoles en Suisse sont organisées à l'échelle nationale. Ainsi, même si une denrée est produite dans le canton de Vaud, les autres étapes de la chaîne de valeur se déroulent souvent dans d'autres régions du pays. Ce fonctionnement intégré permet de proposer des produits aux consommateurs à des coûts optimisés, tout en assurant une sécurité alimentaire collective, en mutualisant les risques de pénuries comme les phases d'abondance.

En conclusion, pour préserver la production agricole et garantir la sécurité d'approvisionnement, il est impératif de coordonner et soutenir les efforts au niveau national. Tout en valorisant les spécificités cantonales, la Suisse doit penser globalement pour exploiter au mieux les atouts de chaque région et offrir aux consommateurs des produits à des prix accessibles et de qualité.

2.8 COMMENT AMÉLIORER CE TAUX DANS LE CANTON DE VAUD ?

Renforcer le taux d'auto-provisionnement dans le canton nécessite de mettre en place des stratégies adaptées, prenant en compte les aspects agronomiques et économiques de la région.

Tout d'abord, la préservation des surfaces agricoles est une priorité pour garantir la capacité de production à long terme. Le canton de Vaud bénéficie d'un territoire agricole vaste et varié, mais qui est menacé par l'urbanisation et l'expansion des infrastructures. Il est crucial d'adopter des politiques de protection des terres agricoles, limitant le changement d'affectation des sols tout en encourageant le développement des exploitations.

La protection des cultures est un élément clé pour améliorer le taux d'auto-provisionnement. Assurer la disponibilité de techniques phytosanitaires efficaces est essentiel pour protéger les cultures et garantir des rendements optimaux. En parallèle, la recherche et l'adoption de nouvelles méthodes de sélection sont nécessaires pour développer des variétés mieux adaptées aux conditions climatiques changeantes. Ces innovations permettent non seulement de renforcer la tolérance des cultures aux maladies et aux ravageurs, mais aussi d'améliorer leur résilience face à des stress environnementaux tels que la sécheresse, le gel ou les fortes précipitations.

Le canton de Vaud est caractérisé par une production végétale significative, mais il dispose de peu de production animale en correspondance. Cette situation soulève des questions concernant l'approvisionnement en nutriments nécessaires pour maintenir un niveau de fertilisation adéquat des sols, particulièrement dans les systèmes de production biologique.

Autre élément pour améliorer le taux d'auto-provisionnement est la gestion efficace de l'eau, notamment à travers de systèmes d'irrigation adaptés. La disponibilité en eau est essentielle pour soutenir la production agricole, surtout dans un contexte de variabilité climatique. Optimiser cette ressource via des infrastructures d'irrigation peut donc améliorer les rendements agricoles.

En conclusion, pour assurer un taux d'auto-provisionnement suffisant à long terme, il est essentiel d'adopter une approche proactive et mettre en place plusieurs actions complémentaires pour favoriser la production agricole vaudoise. Cela requiert une collaboration étroite entre les acteurs du secteur, soutenue par des politiques publiques solides, des conditions favorables et une bonne coopération au niveau national. Il est également crucial de considérer l'ensemble de la chaîne de valeur et de lutter collectivement contre le gaspillage alimentaire.



3. Résultats comptables et financiers d'exploitations vaudoises affiliées à Fidasol



REVENU DU TRAVAIL PAR UNITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE VAUDOIS

CHF 58 807.-
-1,8%

- Region de plaine CHF 61 182 = -2,12%
- Region de colline CHF 54 588 = -3,27%
- Region de montagne CHF 55 031 = +14,27%



REVENU AGRICOLE VAUDOIS

CHF 78 945.-
+2,2%

- Bonnes vendanges tant en quantité qu'en qualité
- Légère augmentation des prix du lait à la production
- Léger redressement des prix de la viande porcine à la production



REVENU AGRICOLE SUISSE

CHF 79 700.-
+0,1%

- Récoltes globalement plus faibles dans les grandes cultures, l'arboriculture et les cultures maraîchères en raison de conditions météorologiques extrêmes
- Baisse des prix de vente de la viande bovine du fait de la demande
- Légère augmentation des charges en raison du renchérissement des prix pour certains postes de charges (notamment l'électricité et les intérêts)



REVENU DU TRAVAIL PAR UNITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE SUISSE

CHF 54 950.-
-2,4%

- Region de plaine CHF 71 700 = -2,3%
- Region de colline CHF 48 500 = -1%
- Region de montagne CHF 39 100 = -2,7%

ÉVOLUTION 2022 - 2023

3.1 LA SITUATION VAUDOISE EN COMPARAISON NATIONALE

Un échantillon vaudois représentatif

L'échantillon d'exploitations vaudoises de l'exercice 2023 est issu des comptabilités agricoles suivies par Fidasol SA et dont les titulaires ont expressément autorisé à cette fin l'usage anonymisé de leurs données. Il est composé de 505 exploitations, ce qui constitue 14 % des 3 534 exploitations recensées dans le canton, dont 84 % sont les mêmes que dans l'échantillon de 2022.

Au plan national, les résultats sont issus du **dépouillement centralisé des données comptables publié par Agroscope**, basé sur un échantillon aléatoire composé en 2023 de 2 243 comptabilités financières, soit 4,7 % des 47 719 exploitations suisses.

TOUTES LES EXPLOITATIONS

RÉSULTATS COMPTABLES SUISSES ET VAUDOIS 2021-2023

	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (approche statistique)		
TOUTES LES EXPLOITATIONS	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Nombre d'exploitations	2 086	2 503	2 243	500	503	505
UTILISATION DU SOL EN HA						
SAU	27,37	27,4	28	34,42	37,09	38,98
Surface exploitée	32,03	32,55	32,79	39,32	40,29	42,27
Surface en fermage	*	*	*	19,78	18,83	19,64
Part de l'exploitation en fermage	*	*	*	50 %	47 %	46 %
BILAN EN CHF						
Actif total, dont :	1 108 483	1 138 661	1 163 408	1 044 481	1 053 199	1 096 376
Actif circulant	177 431	182 871	178 910	243 755	248 829	263 794
Immobilisations et animaux	931 052	955 790	984 498	800 725	804 370	832 582
Actif hors exploitation	0	0	0	0	0	0
PASSIF TOTAL EN CHF	1 108 483	1 138 661	1 163 408	1 044 481	1 053 199	1 096 376
Capital étranger à court terme	26 481	29 188	29 290	38 836	42 387	44 193
Capital étranger à long terme	518 378	550 046	555 300	415 914	466 467	478 489
Capitaux propres de l'exploitation	563 624	559 427	578 818	589 731	544 345	573 694
RÉSULTATS EN CHF						
Produit total (prestation brute), dont :	379 176	389 927	393 396	373 405	404 162	420 532
Production végétale	50 918	59 231	56 450	**	**	**
Production animale	187 485	187 898	191 191	**	**	**
Paiements directs	78 492	78 854	80 549	98 160	101 688	111 116
Produits divers para-agriculture	62 281	63 944	65 206	66 416	66 656	66 181
Charges totales, dont :	298 467	310 265	313 688	298 484	326 943	341 587
Matières, marchandises et services	126 136	130 299	131 956	115 240	128 492	134 403
Personnel	35 574	37 754	37 793	40 515	46 210	45 116
Immeubles, installations fixes et améliorations foncières	67 319	63 551	66 174	44 308	42 749	47 166
Machines, tractions et voitures	28 203	31 263	32 080	58 347	64 912	68 322
Locations	18 541	19 249	19 710	18 276	20 795	21 225
Charges et produits financiers	5 148	9 960	6 252	5 882	6 584	7 226
Charges générales d'exploitation	17 546	18 189	19 723	15 915	17 201	18 128
Revenu agricole	80 709	79 662	79 708	74 922	77 219	78 945
Taux d'intérêt du capital propre	0	0,78	1,05	0	0,78	1,05
Intérêt calculé du capital propre	0	4 364	6 078	0	4 246	6 024
Revenu du travail par exploitation	80 709	75 298	73 630	74 922	72 973	72 921
UTAF (unité de travail annuel familiale)	1,35	1,34	1,34	1,25	1,22	1,24
Revenu du travail agricole par UTAF	59 784	56 193	54 948	59 937	59 900	58 807
Écart-type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	71 116	80 823	79 527
Revenus annexes	34 480	35 112	37 045	33 855	34 113	30 668
Revenu total	115 189	114 774	116 753	108 777	111 332	109 613

* données non fournies par Agroscope ** valeurs vaudoises indisponibles

N.B. : les résultats ci-dessus sont tirés de comptabilités dépouillées par Fidasol SA et de références d'Agroscope – DCDC



Malgré l'inflation, une situation moyenne qui s'améliore un tant soit peu

Les résultats comptables 2023 issus de l'échantillon des exploitations vaudoises montrent une évolution du revenu agricole moyen par exploitation (CHF 78 945) en légère augmentation par rapport à 2022 (+ 2,2 %), à peine moins bien que l'année précédente (+ 3 %), tandis que la surface moyenne SAU par exploitation (39 ha) a cru de 5 %.

Vis-à-vis de 2022, la **prestation brute moyenne** (ventes de biens et services, contributions) est en augmentation (+ 4 %). Parmi elle, les **paiements directs** moyens perçus par exploitation sont en effet plus importants (+ 9,3 %), ceci davantage en plaine (+ 12 %) que dans les régions des collines et de montagne (de + 3,4 % à + 4,5 %). Les **charges totales d'exploitation** ont continué d'augmenter en 2023 (+ 4,5 %) dans une proportion équivalente au chiffre d'affaires.

La hausse du **revenu agricole** en 2023 sur Vaud (+ 2,2 %) n'est pas en correspondance avec la situation nationale (stagnation), ce qui fait que le revenu agricole moyen par exploitation vaudoise rejoint pratiquement le niveau de la moyenne suisse (101 %), en dépit de paiements directs (72 %) et d'une surface moyenne (72 %) moins élevés par exploitation au plan suisse. Afin d'en calculer la part attribuée au revenu du travail, le revenu agricole a fait à nouveau l'objet d'une déduction au titre de la rémunération du capital propre, au taux d'intérêt moyen des obligations fédérales (1,05%). Toutes régions confondues, il en découle une stagnation du revenu moyen du travail, compensant la progression du revenu agricole. Combiné à une hausse du nombre moyen d'unités de travail familiale par exploitation (de 1,22 à 1,24), le revenu du travail par UTAF diminue légèrement en 2023 (- 1,8 %) à hauteur de CHF 58 807 par UTAF, soit l'équivalent d'un revenu mensuel sur 12 mois d'environ CHF 4 900, ce qui correspond à un salaire horaire moyen de CHF 21, compté sur une base de 2 800 heures annuelles.

3.2 LES RÉSULTATS COMPTABLES VAUDOIS PAR RÉGION DE PRODUCTION

Composé de 505 exploitations vaudoises, l'échantillon de l'exercice 2023 en comprend 73 % en région de plaine, 16 % dans la zone préalpine des collines et 11 % en région de montagne, ce qui correspond aux proportions de l'ensemble des 3 534 exploitations du canton.

En 2023, les résultats par région de production indiquent une augmentation du revenu du travail uniquement en région de montagne (+ 14,3 % avec CHF 72 641), hausse due à l'augmentation des paiements directs encaissés et à une légère réduction des charges. Par contre, en région de plaine et dans la zone des collines, le revenu du travail par exploitation est resté stable (VD : CHF 72 921) quasiment au même niveau qu'en 2022 mais avec une valeur moyenne qui est bien en-dessous du niveau suisse pour la plaine (78 %) et plutôt supérieure pour les régions élevées (116 % dans les collines et 131 % en zones de montagne).

Contrairement à ce qui s'observe en région de montagne où la diminution du nombre d'UTAF moyen par exploitation (de 1,37 à 1,32) aboutit à en relever le revenu du travail par unité à CHF 55 031 par UTAF (+ 14,3 %), il faut malheureusement constater une baisse du revenu du travail par unité de travail familiale dans les régions de plaine et de collines, avec CHF 61 182 par UTAF en plaine (- 2,1 %), resp. CHF 54 588 par UTAF dans les collines (- 3,3 %).

La situation vaudoise en région de montagne reste toujours bien meilleure que la valeur nationale correspondante (CHF 38 958 par UTAF), comme pour la zone des collines, alors que ce n'est pas le cas en plaine où le revenu du travail par UTAF sur Vaud (CHF 61 182 par UTAF) est inférieur de près de CHF 10 000 à la moyenne nationale (CHF 71 598 par UTAF). Enfin la part d'exploitations atteignant au moins le revenu comparable continue de croître en 2023 par rapport aux années précédentes.

TOUTES LES RÉGIONS RÉSULTATS COMPTABLES SUISSES ET VAUDOIS 2021 - 2023

TOUTES LES RÉGIONS	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (analyse Fidasol)		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Nombre d'exploitations	2 086	2 503	2 243	500	503	505
SAU	27,37	27,40	28,00	34,42	37,09	38,98
Surface en fermage	*	*	*	19,78	18,83	19,64
Actif total en CHF	1 108 483	1 138 661	1 163 408	1 044 481	1 053 199	1 096 376
Capitaux propres de l'exploitation	563 624	559 427	578 818	589 731	544 345	573 694
Prestation brute totale	379 176	389 927	393 396	373 405	404 162	420 532
Dont paiements directs	78 492	78 854	80 549	98 160	101 688	111 116
Coût réels	298 467	310 265	313 688	298 484	326 943	341 587
Revenu agricole	80 709	79 662	79 708	74 922	77 219	78 945
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	0	4 364	6 078	0	4 246	6 024
Revenu du travail	80 709	75 298	73 630	74 922	72 973	72 921
UTAF par exploitation	1,35	1,34	1,34	1,25	1,22	1,24
Revenu du travail par UTAF	59 784	56 193	54 948	59 937	59 900	58 807
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	71 116	80 823	79 527
RÉGION DE PLAINE				73 %		
Prestation brute totale	493 065	515 993	517 297	376 593	401 728	424 334
dont paiements directs	74 158	74 454	76 713	90 010	91 852	102 938
Coût réels	393 117	415 437	417 685	302 776	324 230	345 902
Revenu agricole	99 948	100 556	99 612	73 817	77 498	78 433
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	0	5 217	7 251	0	4 362	6 237
Revenu du travail	99 948	95 339	92 361	73 817	73 136	72 195
UTAF par exploitation	1,32	1,30	1,29	1,23	1,17	1,18
Revenu du travail par UTAF	75 718	73 451	71 598	60 014	62 509	61 182
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	73 120	73 421	86 874
Salaire comparable 2021-2023 : CHF 78 700	100 %	98 %	94 %	80 %	82 %	78 %
Part d'exploitations dépassant le salaire comparable suisse	*	*	*	52 %	54 %	55 %
RÉGION DES COLLINES				16 %		
Prestation brute totale	338 249	347 317	354 522	415 023	456 310	461 664
dont paiements directs	72 752	72 415	73 635	122 489	130 280	134 676
Coût réels	265 174	277 229	283 479	331 749	375 942	379 099
Revenu agricole	73 075	70 088	71 043	83 274	80 368	82 564
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	0	3 890	5 414	0	4 187	6 141
Revenu du travail	73 075	66 198	65 629	83 274	76 181	76 423
UTAF par exploitation	1,34	1,35	1,35	1,31	1,35	1,4
Revenu du travail par UTAF	54 534	48 989	48 567	63 568	56 430	54 588
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	69 667	67 164	54 266
Salaire comparable 2021-2023 : CHF 73 000	75 %	74 %	70 %	83 %	79 %	75 %
Part d'exploitations dépassant le salaire comparable suisse	*	*	*	53 %	45 %	48 %
RÉGION DE MONTAGNE				11 %		
Prestation brute totale	259 521	255 712	259 757	307 867	329 441	332 783
dont paiements directs	89 558	90 632	91 922	121 753	126 078	131 810
Coût réels	198 382	196 048	199 361	237 593	260 008	255 758
Revenu agricole	61 139	59 664	60 396	70 274	69 433	77 025
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	0	3 621	5 075	0	3 456	4 384
Revenu du travail	61 139	56 043	55 321	70 274	65 977	72 641
UTAF par exploitation	1,42	1,40	1,42	1,28	1,37	1,32
Revenu du travail par UTAF	43 056	40 143	38 958	54 902	48 158	55 031
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	58 237	63 099	54 131
Salaire comparable 2021-2023 : CHF 67 600	64 %	63 %	61 %	83 %	72 %	81 %
Part d'exploitations dépassant le salaire comparable suisse	*	*	*	39 %	40 %	44 %

* données non fournies par Agroscope



3.3 LES RÉSULTATS COMPTABLES VAUDOIS PAR TYPE D'EXPLOITATIONS

Les grandes cultures

On compte 127 exploitations vaudoises rattachées au type « grandes cultures », avec 37,71 ha de SAU (- 1,6 %) et 1,02 UTAF. Leur prestation brute moyenne en 2023 (chiffre d'affaires total, dont une part stable de 31 % venant des paiements directs) affiche une augmentation (+ 6,8 %), comme en 2022, mais qui ne compense toutefois pas celle des coûts totaux de production (+ 9,6 %). Ce sont en particulier les charges de personnel et les frais généraux (> + 25 %) qui augmentent le plus en valeur relative et les coûts d'achat de marchandises et services en valeur absolue (environ CHF 15 000 en deux ans).

Contrairement à la stabilisation notée en 2022 au niveau suisse pour cette catégorie d'exploitations, le revenu agricole moyen sur Vaud est en diminution (- 2,5 %) en 2023 par rapport à 2022, de même que le revenu du travail (- 5 %) du fait de la rémunération supérieure du capital propre en 2023. Le revenu du travail par UTAF s'y élève en moyenne à CHF 63 675, soit un revenu horaire de CHF 24.50, sur une base de 2 600 heures par an. Les revenus annexes se retrouvent au niveau de 2021 en valeur relative (environ 30 %), après avoir chuté en 2022 à 20 % d'un revenu total d'exploitation qui se trouve en hausse de + 11 % en 2023.



GRANDES CULTURES

COMPARAISON DES RÉSULTATS COMPTABLES SUISSES ET VAUDOIS 2021 - 2023

GRANDES CULTURES	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (approche statistique)		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Nombre d exploitations	115	106	100	122	117	127
UTILISATION DU SOL EN HA						
Surface agricole utile	38,17	39,37	41,41	37,13	38,33	37,71
Surface exploitée	42,17	42,62	46,67	40,07	40,45	39,84
Surface en fermage	*	*	*	17,32	17,27	15,73
Part de l exploitation en fermage	*	*	*	43%	43%	39%
BILAN EN CHF						
Actif total, dont :	1 144 748	1 256 884	1 248 342	973 362	915 551	995 731
Actif circulant	256 609	224 944	218 727	192 954	191 797	202 772
Immobilisations et animaux	890 139	1 031 940	1 029 615	780 408	723 755	792 960
Actif hors exploitation	0	0	0	0	0	0
PASSIF TOTAL EN CHF	1 144 748	1 256 884	1 248 342	973 362	915 551	995 731
Capital étranger à court terme	27 064	37 963	36 352	32 247	31 456	33 908
Capital étranger à long terme	496 676	531 909	571 595	357 952	356 676	415 339
Capitaux propres de l exploitation	621 008	687 012	640 395	583 163	527 419	546 485
RÉSULTATS EN CHF						
Produit total (prestation brute), dont :	355 303	398 101	399 223	290 308	306 784	327 517
Production végétale	134 376	155 767	151 089	*	*	*
Production animale	80 190	94 729	89 046	*	*	*
Paiements directs	90 404	93 669	101 156	97 370	98 749	101 571
Produits divers para-agriculture	50 333	53 936	57 932	37 456	36 959	41 370
Charges totales, dont :	265 230	302 126	303 481	222 802	234 245	256 830
Matières, marchandises et services	114 135	135 261	133 381	85 412	85 708	100 376
Personnel	27 287	27 781	29 521	17 663	20 600	25 658
Immeubles, installations fixes et améliorations foncières	53 632	59 960	59 585	34 766	35 439	39 231
Machines, tractions et voitures	31 097	36 678	37 282	50 154	54 902	51 997
Locations	17 360	20 283	19 216	18 276	19 328	17 118
Charges et produits financiers	5 298	5 819	6 989	5 134	5 980	7 018
Charges générales d exploitation	16 421	16 344	17 506	11 397	12 289	15 432
Revenu agricole	90 072	95 976	95 743	67 507	72 539	70 686
Taux d'intérêt du capital propre	0,00	0,78	1,05	0,00	0,78	1,05
Intérêt calculé du capital propre	0	5 359	6 724	0	4 114	5 738
Revenu du travail par exploitation	90 072	90 617	89 019	67 507	68 425	64 948
UTAF (annuel)	1,04	1,09	1,04	1,14	1,12	1,02
Revenu du travail agricole par UTAF	86 608	83 135	85 595	59 216	61 094	63 675
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	69 841	95 252	94 827
Revenus annexes	50 385	43 944	50 874	26 764	18 569	30 579
Revenu total	140 457	134 561	139 893	94 271	91 108	101 265

* données non fournies par Agroscope ** valeurs vaudoises indisponibles

N.B. : les résultats ci-dessus sont tirés de comptabilités dépouillées par Fidasol SA et de références d'Agroscope – DCDC



Les cultures spéciales

Malgré leur nombre croissant (59 en 2023 ; + 50 % par rapport à 2022), l'hétérogénéité des branches de production représentées dans ce groupe (vergers, maraîchage, vigne) nécessite d'apprécier la moyenne des résultats de ces exploitations spécialisées avec prudence. Parallèlement à l'augmentation de la SAU moyenne par exploitation (+ 1,3 ha), leur prestation brute moyenne augmente sensiblement (+ 8,8 %) en 2023. Les paiements directs rapportés à la SAU se montent à CHF 3'124 par ha, en constituant 12,8 % du chiffre d'affaires en 2023 (11,5 % en 2022 et 9,5 % en 2021). Les charges totales (+ 14,3 %) augmentent notablement, en particulier celles liées aux immobilisations foncières (plantations, équipements) et les charges financières, dans une proportion plus grande que la prestation

brute, ce qui a pour conséquence une diminution notable du revenu agricole moyen par exploitation (- 9,7 %), ainsi que du revenu du travail (- 12 %). Ce dernier revenu, divisé par le nombre d'UTAF, se retrouve au niveau de 2021 (- 22 %), ce qui est aussi dû à un recours accru à de la main-d'œuvre familiale (1,47 UTAF en 2023 contre 1,30 en 2022). Après la stabilisation constatée en 2021 et une hausse notable en 2022, le revenu total par exploitation a diminué de plus de 10 % en 2023, avec une part stabilisée de revenus annexes qui représente, avec CHF 37 588, environ 29 % du revenu total en 2023. Avec CHF 58 815 par UTAF en 2023 et sur une base de 2 800 heures annuelles, cela correspond à un revenu horaire de la main-d'œuvre familiale d'environ CHF 21.



CULTURES SPÉCIALES

COMPARAISON DES RÉSULTATS COMPTABLES SUISSE ET VAUD 2021 - 2023

CULTURES SPÉCIALES	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (approche statistique)		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Nombre d'exploitations	178	198	164	40	38	59
UTILISATION DU SOL EN HA						
Surface agricole utile	18,94	18,98	18,95	13,81	18,81	20,14
Surface exploitée	19,96	20,52	19,96	19,72	19,50	20,89
Surface en fermage	*	*	*	9,36	8,08	7,88
Part de l'exploitation en fermage	*	*	*	47%	41%	38%
BILAN EN CHF						
Actif total, dont :	1 136 447	1 195 548	1 151 962	1 156 122	1 202 853	1 208 293
Actif circulant	290 043	292 151	288 655	329 892	298 702	324 760
Immobilisations et animaux	846 405	903 397	863 307	826 230	904 151	883 533
Actif hors exploitation	0	0	0	0	0	0
PASSIF TOTAL EN CHF	1 136 447	1 195 548	1 151 962	1 156 122	1 202 853	1 208 293
Capital étranger à court terme	33 564	37 107	39 844	55 364	53 160	66 013
Capital étranger à long terme	498 935	606 403	552 731	512 718	524 062	504 865
Capitaux propres de l'exploitation	603 948	552 038	559 387	588 040	625 630	637 414
RÉSULTATS EN CHF						
Produit total (prestation brute), dont :	464 652	519 857	511 410	462 381	450 291	490 089
Production végétale	260 734	298 493	289 047	**	**	**
Production animale	9 564	14 794	17 373	**	**	**
Paiements directs	44 594	45 945	51 592	44 061	51 627	62 926
Produits divers para-agriculture	149 760	160 625	153 398	239 707	183 385	242 721
Charges totales, dont :	366 691	416 235	401 893	373 594	347 169	396 939
Matières, marchandises et services	120 782	140 571	130 020	121 175	113 060	131 815
Personnel	103 544	111 184	111 939	102 512	101 844	108 461
Immeubles, installations fixes et améliorations foncières	61 361	76 518	68 959	53 317	39 030	55 404
Machines, tractions et voitures	27 558	33 856	33 745	48 581	50 301	47 177
Locations	25 307	19 720	23 000	22 863	20 332	20 059
Charges et produits financiers	5 181	6 502	6 670	7 689	5 746	8 638
Charges générales d'exploitation	22 958	27 002	27 560	17 458	16 856	25 386
Revenu agricole	97 962	103 621	109 517	89 236	103 122	93 151
Taux d'intérêt du capital propre	0,00	0,78	1,05	0,00	0,78	1,05
Intérêt calculé du capital propre	0	4 306	5 874	0	4 880	6 693
Revenu du travail par exploitation	97 962	99 315	103 643	89 236	98 242	86 458
UTAF (annuel)	1,23	1,23	1,22	1,52	1,30	1,47
Revenu du travail agricole par UTAF	82 002	80 908	84 953	58 708	75 571	58 815
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	98 975	82 645	90 546
Revenus annexes	39 128	37 698	39 411	27 748	42 547	37 588
Revenu total	139 991	137 013	143 054	116 984	145 669	130 739

* données non fournies par Agroscope ** valeurs vaudoises indisponibles

N.B. : les résultats ci-dessus sont tirés de comptabilités dépouillées par Fidasol SA et de références d'Agroscope – DCDC



Les exploitations laitières

Dans le groupe « lait commercialisé » (44 exploitations), la représentativité reste critique avec des écarts type permettant quand même de tirer certaines conclusions générales. L'augmentation de la SAU moyenne de ce groupe (+ 0,5 ha, soit + 1 %) s'accompagne d'une croissance continue de la prestation brute en 2023 (+ 7 %) poursuivant celle de l'année précédente, appuyée par celle des paiements directs perçus en 2023 par exploitation (+ 8 %). Les paiements directs représentent toujours un peu moins d'un tiers de leur chiffre d'affaires moyen. Dans le même temps, la hausse plus modérée des charges totales (+ 6 %) influence positivement la moyenne des revenus agricoles (+ 10 %) et du travail (+ 9 %), retrouvant la tendance à une légère amélioration des revenus de la production laitière. Le revenu du travail exprimé par UTAF (CHF 58 186 par UTAF),

affiche par contre un regain moins important en 2023 (+ 6 %), en partie à cause de l'augmentation de la main-d'œuvre familiale mise à contribution (1,47 UTAF en 2023 contre 1,43 en 2022). Ce revenu dit comparable est néanmoins bien plus élevé que la moyenne suisse du même groupe d'exploitations (CHF 42 562 par UTAF). En 2023, la part des revenus annexes de ces exploitations ne représentait plus que 8 % de leur revenu total moyen (22 % en 2022), signe vraisemblable de l'épuisement des capacités de travail ou d'activité lucrative en dehors de ces exploitations dont la taille moyenne de la SAU (44 ha) est largement supérieure à la moyenne cantonale (30,6 ha). Avec CHF 58 186 par UTAF en 2023 et sur une base de 3 000 heures annuelles, cela correspond à un revenu horaire de la main-d'œuvre familiale de moins de CHF 20.



LAIT COMMERCIALISÉ

COMPARAISON DES RÉSULTATS COMPTABLES SUISSE ET VAUD 2021 - 2023

LAIT COMMERCIALISÉ	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (approche statistique)		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Nombre d'exploitations	391	512	471	51	43	44
UTILISATION DU SOL EN HA						
Surface agricole utile	24,50	25,25	25,24	35,62	43,52	44,07
Surface exploitée	29,80	31,12	30,16	49,26	58,36	56,76
Surface en fermage	*	*	*	29,34	30,78	28,05
Part de l'exploitation en fermage	*	*	*	60	53	49
BILAN EN CHF						
Actif total, dont :	946 305	997 241	1 013 091	950 852	1 034 647	1 008 956
Actif circulant	137 877	145 007	145 353	268 363	295 322	288 420
Immobilisations et animaux	808 429	852 234	867 738	682 489	739 325	720 537
Actif hors exploitation	0	0	0	0	0	0
PASSIF TOTAL EN CHF	946 305	997 241	1 013 091	950 852	1 034 647	1 008 956
Capital étranger à court terme	17 902	21 903	21 529	39 294	38 775	57 740
Capital étranger à long terme	424 072	475 254	452 863	369 800	426 586	418 541
Capitaux propres de l'exploitation	504 332	500 083	538 699	541 757	569 285	532 676
RÉSULTATS EN CHF						
Produit total (prestation brute), dont :	287 760	298 976	298 379	402 729	440 224	468 972
Production végétale	5 815	8 577	7 447	**	**	**
Production animale	161 357	170 631	171 251	**	**	**
Paiements directs	74 622	76 196	74 411	128 857	135 647	146 914
Produits divers para-agriculture	45 966	43 572	45 270	29 986	32 690	33 452
Charges totales, dont :	220 141	230 441	231 860	313 046	357 084	377 845
Matières, marchandises et services	79 368	81 812	84 458	111 571	132 849	140 960
Personnel	20 417	22 329	21 873	37 459	40 305	38 230
Immeubles, installations fixes et améliorations foncières	59 640	60 353	57 006	49 077	50 745	45 044
Machines, tractions et voitures	24 830	28 041	29 046	72 227	83 002	97 486
Locations	16 628	17 410	17 545	20 363	27 467	29 857
Charges et produits financiers	4 216	4 451	4 969	4 476	4 826	5 199
Charges générales d'exploitation	15 042	15 582	16 963	17 872	17 890	21 069
Revenu agricole	67 619	68 535	66 519	89 683	83 140	91 127
Taux d'intérêt du capital propre	0	0,78	1,05	0	0,78	1,05
Intérêt calculé du capital propre	0	3 901	5 656	0	4 440	5 593
Revenu du travail par exploitation	67 619	64 634	60 863	89 683	78 699	85 534
UTAF (annuel)	1,43	1,43	1,43	1,42	1,43	1,47
Revenu du travail agricole par UTAF	46 359	45 151	42 562	63 157	55 035	58 186
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	72 498	69 384	49 668
Revenus annexes	31 342	30 998	32 086	21 483	22 880	7 967
Revenu total	98 961	99 533	98 605	111 166	106 019	99 094

* données non fournies par Agroscope ** valeurs vaudoises indisponibles

N.B. : les résultats ci-dessus sont tirés de comptabilités dépouillées par Fidasol SA et de références d'Agroscope – DCDC



